

GC44 AUD03 Recommandations du Comité d'audit pour octobre 2024

Date réelle du document: octobre 19, 2024

1. Quel est l'enjeu?

Il s'agit d'une responsabilité qui doit être assumée chaque année afin de satisfaire aux exigences de conformité et de rapport.

2. Pourquoi cet enjeu est-il important?

Le Comité d'audit du Conseil général est entre autres responsable d'examiner les états financiers annuels et les rapports des auditeurs et auditrices, ainsi que de recommander aux instances dirigeantes appropriées leur approbation.

Le Comité d'audit s'est réuni le 27 mai 2024 et le 17 juin 2024, et il a :

- reçu le rapport de KPMG LLP, l'auditeur externe de l'Église;
- examiné les états financiers vérifiés préparés par la direction;
- recommandé l'approbation des états financiers par le sous-exécutif du Conseil général.

Depuis 2017, à titre de mesure de rationalisation, l'auditeur externe de l'Église effectue un audit de programme de KAIROS afin de satisfaire aux exigences de conformité et des bailleurs de fonds, et les résultats de KAIROS sont consolidés dans un seul état, tout comme les autres programmes de l'Église Unie. Suivant la recommandation du Comité d'audit, le sous-exécutif du Conseil général a approuvé les états des comptes nationaux de l'Église Unie du Canada, qui comprennent ceux de KAIROS (Initiatives oecuméniques canadiennes pour la justice) en date du 17 juin 2024.

3. Comment le Conseil général peut-il répondre à cet enjeu?

Le Comité d'audit recommande que le 44e Conseil général :

- 1. reçoive le rapport (en anglais) du Comité d'audit (annexé);
- reçoive les états financiers vérifiés (annexés) de 2023 des comptes nationaux de l'Église Unie du Canada, qui comprennent ceux de KAIROS (Initiatives oecuméniques canadiennes pour la justice);
- 3. approuve la nomination de KPMG en tant qu'auditeur des comptes nationaux de l'Église Unie du Canada pour l'année 2024.

Type de document: Proposition

General Council: GC44

Organisme d'origine: Comité d'audit

Status: À réviser